L'objectif d'un cas pratique est d'apprécier l'aptitude au raisonnement juridique et à la mobilisation des connaissances. Il s'agit de proposer une solution juridique à un problème concret. La méthode du cas pratique repose essentiellement sur les capacités de déduction.

Syllogisme de Platon :

- ► Majeur : Tous les hommes sont mortels.
- ► Mineur : Socrate est un homme.
- ► Conclusion : Socrate est mortel.

Syllogisme juridique :

- ► Majeure : Article 212 du Code civil : Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance.
- ▶ Mineure : Catherine et Pascal sont mariés.
- ► Solution : Catherine et Pascal sont donc débiteurs l'un envers l'autre des devoirs de fidélité, respect, secours et assistance.

Les étapes de la réalisation du cas pratique :

► Lecture du sujet :

Première lecture afin d'avoir une vue d'ensemble

Éliminer les éléments inutiles et superflus

Repérer les éléments essentiels

Classer les faits par ordre chronologique au brouillon (faire éventuellement un schéma).

▶ Qualification et résumé des faits (mineure du syllogisme)

Qualification des faits + des parties au brouillon

Résumé chronologique des faits au propre

▶Détermination du ou des problèmes de droit

Celui-ci peut déjà figurer explicitement dans le cas pratique (exemple : comment protéger Jeanne ? ; Arthur peut-il revenir sur l'achat de sa voiture ?...).

À défaut de problème posé (exemple : quid juris? ou conseillez Arthur...), il faut problématiser les faits, c'est-à-dire rechercher ce qui pose juridiquement problème dans le cas exposé et le transcrire en une formule interrogative.

► Identification des règles de droit applicable (majeure du syllogisme) :

Définition succincte des termes

Règles générales de principe (légales ou jurisprudentielles)

Exceptions spéciales (légales ou jurisprudentielles)

► Application des règles au cas = Solution + Effets juridiques de ces règles

Envisager l'ensemble des réponses possibles afin de ne pas être pénalisé ; la solution n'est pas forcément positive.

Si le point pose problème en droit = Analyse doctrinale

Conseils de présentation du devoir :

- ▶ Si le cas pratique soulève plusieurs questions : Il est possible de s'en servir comme d'un plan. Ainsi, une introduction avec le domaine général du cas et les faits juridiquement qualifiés, puis I. Première question, II. Seconde question... etc.
- ► Si le cas n'est composé que d'une question générale : Introduction, puis I. Règles applicables, II. Solutions.

Il appartient à chacun d'habiller les titres en fonction de l'énoncé du cas pratique.